

**CHAUMONT HABITAT ET SON
ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**



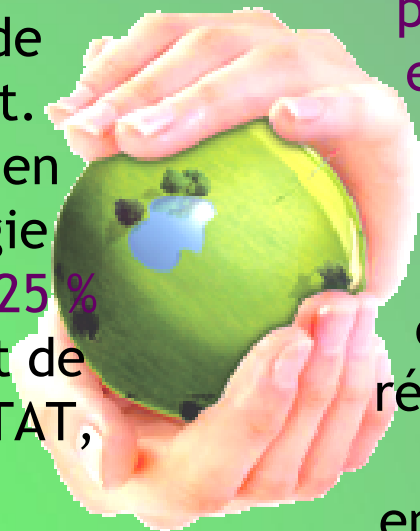
**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

⊙ Le développement durable : agir aujourd'hui !

La construction d'un bâtiment peut contribuer de façon importante à dégrader la qualité de notre environnement.

L'habitat représente en effet 43 % de l'énergie totale consommée et 25 % de rejet de gaz à effet de serre. Chaumont HABITAT, au cœur de cette problématique, a pleinement conscience de son rôle significatif à jouer



pour contribuer, à son niveau, à préserver notre planète. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre une politique énergétique et environnementale pour toutes les opérations de réhabilitation et de construction afin de réduire simultanément l'impact environnemental et les charges de nos locataires.

Economiser tout en préservant les ressources de notre planète.

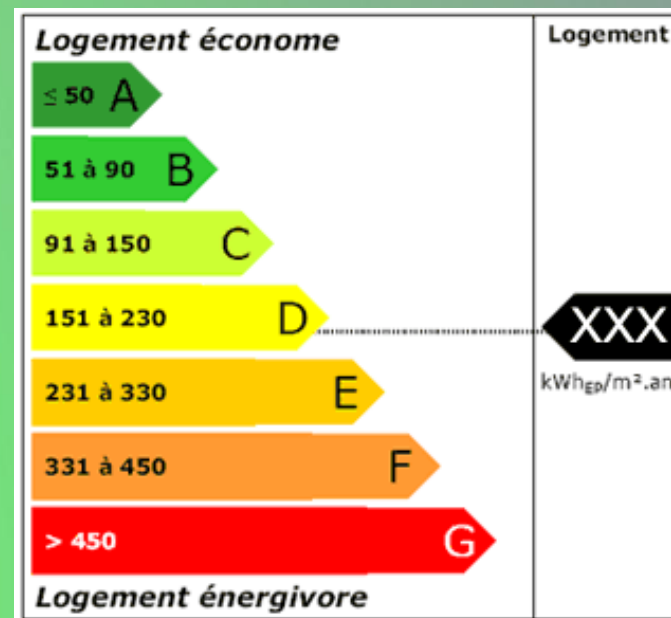
L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Etudes de performance énergétique

Le plan stratégique de patrimoine dispose d'un **volet énergétique** qui permet de répertorier l'ensemble de nos bâtiments les plus énergivores en chauffage et production d'eau chaude et ainsi de déterminer les actions à mener pour les améliorer.

L'ensemble du patrimoine a fait l'objet d'un **diagnostic de performance énergétique (DPE)** afin de connaître la consommation d'énergie pour une utilisation dite « **normale** » du logement.

Enfin chaque opération de réhabilitation prévue fait l'objet d'un **audit** dont l'objectif est de déterminer les travaux permettant d'améliorer l'étiquette énergétique des bâtiments.



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ En matière d'économie d'énergie

Les opérations de réhabilitation ou de construction sont réalisées avec des matériaux améliorant le confort des locataires tout en diminuant leurs charges tels que :

- volets roulants et double vitrage à faible émissivité,
- procédés d'isolation des murs supprimant l'effet des ponts thermiques.

En matière de chauffage, le recours aux énergies renouvelables vient équiper logements neufs ou anciens :

- chaudières gaz à condensation (gain de chauffage par rapport à une chaudière traditionnelle : 30 %),
- poêle à bois
- utilisation de l'énergie solaire,
- pompe à chaleur,
- géothermie.

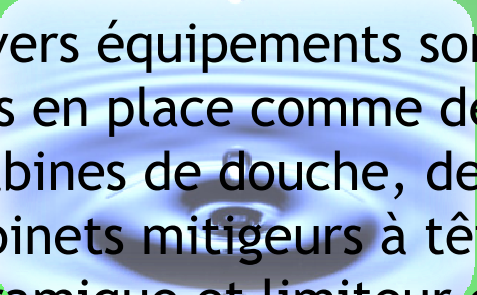


L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

⊙ En matière d'économie d'eau

Les réflexions sont menées sur la réduction des fuites d'eau et de la consommation d'eau.

Divers équipements sont mis en place comme des cabines de douche, des robinets mitigeurs à tête céramique et limiteur de débit ou encore des chasses d'eau double débit (économie annuelle estimée de 30 à 40 m³).



Toujours plus loin ...

L'ensemble de nos logements individuels en cours de construction seront dotés de récupérateurs d'eau pluviale.



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

⊙ En matière de gestion de déchets

Avec la mise en place de la collecte sélective, Chaumont HABITAT a installé des abris containers à proximité des immeubles pour inciter ses locataires à trier leurs déchets. Nous avons été la première ville de France à externaliser la gestion des déchets ménagers.



En outre, les logements neufs ou réhabilités sont pré-équipés dans les meubles sous-évier des cuisines de deux bacs pour inciter au tri des déchets ménagers.



Toujours plus loin...

Tous nos logements individuels seront dotés de **composteurs** afin de recycler certains déchets d'origine végétale produits à la maison ou au jardin.

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Opérations en cours de construction

La construction en cours de 15 logements individuels rue des Fauvettes bénéficie de matériaux détenant des caractéristiques permettant d'atteindre des performances **supérieures de 22 %** à la réglementation thermique 2005.



L'autre innovation de ce programme est l'équipement dans chaque logement d'un double mode de chauffage : chauffage électrique et poêle à bois. Placé en position centrale dans la pièce principale, le poêle à bois permet de chauffer plus de 100 m².



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

◉ Le KIT ENERGIE SOLIDARITE (KES)



Autre innovation de ce programme en partenariat avec EDF : la possibilité pour les familles économiquement de bénéficier d'un dispositif individualisé d'éducation à la maîtrise des consommations d'énergie sur une année : le KES. Basé sur une information de gestes quotidiens à accomplir pour une maîtrise des consommations d'énergie domestique avec l'aide



d'un accompagnateur, ce dispositif garantit une évolution des comportements spontanés et habituels dans le domaine de l'utilisation de l'énergie.

Le KES va permettre :

- d'atténuer les difficultés économiques des familles par des factures d'électricité « moins lourdes,
- de renforcer la cohésion familiale autour d'un enjeu commun : mieux consommer ,
- de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

L'obtention de labels sur certaines de nos opérations notamment le label « Habitat et environnement » sera dépendant également de la création d'un guide d'utilisation propre aux équipements destiné aux occupants. Cet éco-livret donnera à la fois des conseils sur les gestes éco-verts mais aussi des informations sur les services associés à la résidence.

Les comportements humains doivent évoluer en même temps que les technologies. Ainsi, notre prochain défi sera d'inciter nos locataires à adopter « les bons gestes ». Des campagnes de sensibilisation récurrentes seront exercées auprès des locataires.



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Opération à venir

La construction de 74 logements rue Marc Chagall est un projet de grande envergure qui va démarrer en juin 2009 (*enveloppe 7,3 millions d'euros*). Cette construction est prévue avec des logements en bande à l'architecture épurée. Les bâtiments seront organisés et implantés afin d'optimiser l'apport solaire et les toitures terrasses qui permettront une orientation optimale des panneaux solaires.

L'isolation thermique extérieure permettra de dépasser de 20 % la réglementation thermique actuelle et les chaudières gaz à condensation apporteront une économie de 30 % sur les charges de chauffage.



74 logements individuels rue Marc Chagall

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Des opérations labellisées

Les programmes Victor Hugo, Chagall et Robespierre seront des résidences certifiées par des labels en raison de la qualité des matériaux utilisés. La certification **QUALITEL** est attribuée lorsque l'opération est dotée de performances en matière de confort acoustique, thermique, qualité des équipements en plomberie sanitaire et maîtrise des charges.

La certification « **Habitat et Environnement** » est obtenue lorsque les matériaux utilisés sont dotés de performances prenant en compte l'environnement, l'économie d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre.



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Opérations en cours de construction

47 logements individuels Résidence Victor Hugo (*enveloppe 6 millions d'euros*) sont en cours de construction et seront livrés en fin d'année. Ce projet de grande envergure est la première construction à bénéficier de panneaux solaires : **une première pour notre organisme**. Chaque logement sera doté de deux capteurs solaires couplés avec des chaudières gaz à condensation.

Les panneaux solaires vont permettre de couvrir 55 % des besoins en eau chaude sanitaire.

L'association de ces deux équipements va conduire à une économie de **charges de 40 %** pour les locataires et une **réduction de 85,8 tonnes par an d'émission de CO²** dans l'atmosphère.



47 logements individuels et semi-individuels rue Victor Hugo

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

○ Opération à venir

Un programme de 55 logements (*enveloppe 6 millions d'euros, appel d'offres européen*) prendra place à compter du mois de juin sur le site d'un bâtiment de 156 logements qui a été démoli. Réparti en cinq petits immeubles, ce projet proposera là aussi des logements *durables*. Des garages dotés de toitures végétalisées permettront une rétention d'eau et une meilleure régulation des débits d'eau pluviale.

L'énergie solaire pour la production d'eau chaude sanitaire sera aussi de mise et le recours à un chauffage *par géothermie* (puits verticaux) va être mis en œuvre.



55 logements collectifs rue Robespierre